



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 14 du 29 octobre 2019

Rectificatif élections CNU : le Sgen-CFDT maintient sa place !

Le Sgen-CFDT se félicite du rectificatif publié sur le site Galaxie par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) qui rétablit la réalité des résultats. Le Sgen-CFDT obtient 126 sièges et non pas 115 comme annoncé dans le communiqué du MESRI daté du 24 octobre 2019. Il maintient donc ses résultats de 2015 dans un contexte très difficile marqué par une organisation chaotique du scrutin dans de nombreux établissements et la montée des listes indépendantes.

Le Sgen-CFDT avait alerté dès vendredi dernier le cabinet de la ministre et la Direction générale des ressources humaines (DGRH) sur des erreurs d'attribution de sièges. Plusieurs élu.e.s de différentes sections n'avaient effectivement pas été rattaché.e.s au Sgen-CFDT lors du dépouillement. Les élu.e.s concerné.e.s avaient également fait part directement à la DGRH de leur étonnement. Le différentiel en défaveur du Sgen-CFDT s'élevait à 11 sièges. Après vérifications, la DGRH a effectivement constaté les erreurs et confirmé le rattachement de ces élu.e.s à la fédération Sgen-CFDT.

Ces difficultés montrent bien la complexité de l'organisation de ces élections en particulier.

Le Sgen-CFDT demande la tenue d'une réunion de bilan. Elle doit aussi permettre de tirer des leçons des difficultés rencontrées. Mais elle doit aussi permettre de travailler à simplifier les procédures tout en garantissant la sécurité du vote et en facilitant le travail des personnels des services de la DGRH.